

Objet : Budget Général - Décision modificative 10

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 16 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le seize décembre à 18h00,

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.

Présents : MMES MM. ALLARD. BOIS. COUTAZ. DUPERCHY. DUPRAZ. FAUGE. FRANCONY. GARCIA. GENTIL. ILBERT. LALLEMENT. MALLEIN. MANTEL. MARCHAIS. PERRIAT. ROSSI. RUBIER. TAIN. TAVEL TOUIHRAT. WDOWIAK. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MM. CUCCURU (Pouvoir D. TAIN). GROLLIER (Pouvoir P. COUTAZ). MANSOZ. VEUILLET (Pouvoir D. ROSSI). WROBEL (pouvoir M. WDOWIAK).

ABSENTS : MMES VOISIN.

Date d'envoi de la convocation : 10/12/2025

Le Président :

Explique que la décision modificative suivante doit-être effectuée sur le Budget général de la CCLA afin de pouvoir changer en urgence la pompe à chaleur de la structure multi-accueil de Lépin-le-Lac :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2158-MA LEPIN 85 : MULTI ACCUEIL LEPIN - Fct 4222	0.00 €	14 300.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	14 300.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-PARK LEPIN 110 : PARKING SECTEUR GARE LEPIN-LE-LAC - Fct 87	14 300.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	14 300.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	14 300.00 €	14 300.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

APPROUVE la décision modificative à intervenir sur le Budget général de la collectivité,

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant,

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Pascal ZUCCHERO



Secrétaire de séance,
Alexandre FAUGE